

**13 juillet 2007**

**DECLARATION DES SANS PAPIERS GREVISTES DE LA  
FAIM :**

***LE PREFET EST RESPONSABLE, ALLONS AUX URGENCES DU CHR LE  
13 :07 :07à 11h!***

Le 15 juin 07 la Préfecture nous a arrêté, détenu dans les Commissariats, dans le Centre de Rétention et a tenté de nous expulser.

Face à la rafle dont nous avons été victimes, nous sommes entrés en résistance par la grève de la faim.

Parce qu'il y a dans le pays une justice qui respecte les droits humains, nous avons tous été libérés.

Nous avons informé l'Assemblée Générale du CSP59 que nous poursuivons notre mouvement de grève de la faim. L'Assemblée Générale a pris acte de cette situation grave imposée par l'acharnement répressif de la Préfecture.

Nous sans papiers grévistes de la faim avons 'construit nos dossiers' et donc fait toutes les démarches exigées à la fois par la loi et par l'accord DELARUE (du nom du Conseiller d'Etat mandaté par l'Etat le 17 juin 04 pour signer un accord avec le CSP59 et ses partenaires associatifs Cimade, LDH, Mrap).

L'Etat nous a demandé de satisfaire aux exigences suivantes : « *Des personnes annoncées régularisées avant juillet 2006 et qui n'apparaissent pas dans les listes finales de régularisation - Des personnes convoquées depuis plus d'un an et dont l'entretien n'avait pas été concluant - Des personnes ayant une durée de présence de cinq années et plus et présentant des gages sérieux et solides d'insertion - Des personnes en capacité de pouvoir travailler tout de suite par rapport à un contrat de travail - Des personnes malades dont l'état de santé reste sérieux et préoccupant malgré l'avis défavorable du médecin inspecteur de la DDASS - Des conjoints de résidents travaillant et gagnant bien leur vie - Des ex-conjoints de françaises, divorcés ou séparés mais ayant un emploi - Des personnes ayant l'essentiel de leurs attaches familiales en France, notamment des ascendants de français - Des personnes*

*pères ou mères d'enfants scolarisés ayant ratées de peu l'élection à la circulaire SARKOZY du 13 juin 2006 - Des déboutés du droit d'asile dont le retour dans le pays d'origine présente des risques sérieux, et présentant des gages d'insertion - La démarche bénévole volontariste de projet citoyen républicain conforme aux valeurs et principes qui fondent la République et sa devise 'Liberté, Egalité, fraternité' »(note technique du CSP59 à la demande de la Préfecture du Nord ).*

Certains parmi nous ont été arrêtés parfois plusieurs fois, détenus à nouveaux à la PAF et en Centre de Rétention, examinés par des médecins, c'est dire donc que la Préfecture sait que nous avons cessé de nous alimenter depuis le 15 juin 07.

Nous grévistes de la faim prenons à témoin la presse locale, nationale et internationale.

Nous grévistes de la faim appelons le peuple de France, les syndicats de travailleurs, notamment des hôpitaux, les organisations démocratiques, les élus représentants du peuple à nous soutenir dans l'épreuve que la Préfecture nous impose.

Nous grévistes de la faim appelons les peuples, l'opinion publique, les syndicats, les organisations démocratiques de nos pays d'origines respectifs à se mobiliser pour dénoncer toutes tentatives d'expulsions de grévistes de la faim.

Nous grévistes de la faim affirmons que le Préfet est responsable de notre grève de la faim et des conséquences sur notre santé et notre vie.

Nous avons décidé de nous rendre aux urgences du CHR ce vendredi 13 juillet 07 à 11h pour y faire constater notre situation de santé et prendre à témoin l'opinion publique.

Nous n'accepterons jamais la clandestinité, nous voulons vivre par notre travail dans la légalité et la dignité.

L'Etat français doit respecter ses engagements et nous traiter comme des humains et non des déchets.

Fait à Lille le 13/07/07